Nations Unies ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/3

Conseil économique et social

Distr. générale
2 décembre 2011
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité du commerce

Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

Dix-huitième session
Genève, 15-17 février 2012
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Aperçu du Bureau sur les faits nouveaux

Aperçu du Bureau sur les faits nouveaux

Soumis pour information par le Bureau du CEFACT-ONU

Résumé

Ce bref rapport du Bureau à la dix-huitième session plénière prépare le terrain pour l'examen des divers thèmes qui seront examinés durant la session. Il dresse un tableau d'ensemble mettant l'accent sur les thèmes que le Bureau souhaiterait porter à l'attention de la plénière, particulièrement dans le contexte des premiers mois de fonctionnement de la nouvelle structure adoptée à la dix-septième session, en juillet 2011.

Étant donné que ce rapport a été rédigé en novembre 2011 pour une réunion se tenant en février 2012, il sera actualisé pour sa présentation à la plénière.

Merci de recycler

1. À sa dix-septième session, qui s'est tenue les 7 et 8 juillet 2011, la plénière a approuvé une structure de gestion rationnalisée du CEFACT-ONU relative aux projets. Dans cette nouvelle structure, l'attention des gestionnaires est centrée sur l'élaboration stratégique du programme de travail, l'application pratique et la gouvernance. Plus particulièrement, la structure offre une organisation plus gérable des tâches et des processus pour une transparence accrue et contribue à ce que les produits attendus viennent davantage à point nommé pour répondre aux besoins critiques des États membres et autres parties prenantes.

2. Les élections aux postes de vice-président de la dix-septième plénière ont été, pour le nouveau bureau, le point de départ de l'application de la nouvelle structure, visant à mettre au point et maintenir des recommandations et des normes de haut niveau dans le domaine de la facilitation du commerce et des transactions électroniques. Pour l'essentiel, l'action du Bureau, ces derniers mois, a porté sur l'héritage et le devenir du CEFACT-ONU, consistant particulièrement à recenser soigneusement les produits attendus bien établis, qu'il s'agit de conserver pour garantir les investissements des parties prenantes.

3. D'ores et déjà, il apparaît clairement que la nouvelle composition du Bureau devra garantir que le CEFACT-ONU est correctement positionné pour obtenir des résultats significatifs. La plupart des vice-présidents sont des représentants des gouvernements; les autres appartiennent au secteur privé ou à des organisations internationales. Ils ont un large éventail de compétences dans les domaines de la gestion, de la technologie et de la communication, et un savoir-faire dans les domaines suivants:

- Agriculture;
- Douanes;
- Défense;
- Marchés publics;
- Identification des produits;
- Chaîne d'approvisionnement;
- Fiscalité;
- Facilitation du commerce;
- Transports.

4. Plusieurs d'entre eux ont travaillé ou collaboré avec des organisations régionales et internationales, ou avec des organisations chargées d'élaborer des normes, et ont en outre une expérience dans le domaine du renforcement de capacités. Leurs objectifs sont: a) d'œuvrer à une plus large sensibilisation pour pouvoir insister sur les priorités; et b) de prendre des mesures pour éviter les doubles emplois.

5. Les vice-présidents − dont le mandat est de trois ans − ont également une expérience des difficultés que rencontrent les économies des pays en développement et en transition. Ils ont été nommés par les chefs de délégation de l'Australie, du Bélarus, des États-Unis, de la France, de l'Inde, de l'Italie, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suède. Si on ajoute à cela les rapporteurs régionaux de la plénière pour l'Afrique et pour l'Asie et le Pacifique, on obtient un ensemble de compétences de portée mondiale, capable de guider l'action du CEFACT-ONU.

6. Un ensemble d'initiatives de liaison sont également en cours de déploiement. À la suite de la dix-septième plénière du CEFACT-ONU, tant le Groupe ISO TC154 que le Groupe de gestion du Protocole d'accord relatif aux transactions électroniques ont témoigné

leur soutien, lors de leurs propres sessions plénières, pour une collaboration plus étroite avec le CEFACT-ONU.

7. Dans le cadre des mesures transitoires du Bureau, il apparaît clairement que l'ensemble des recommandations proposées par le Comité exécutif, concernant les points ci-après, sont traitées avec toute la diligence voulue:

- Partage d'informations et communication;
- Gouvernance;
- Équilibre dans les activités de programmes;
- Participation accrue des pays en transition;
- Renforcement de capacités;
- Coopération avec d'autres institutions.

8. Le Bureau considère le travail d'information comme fondamental pour assurer une participation accrue d'un plus large éventail de pays de par le monde, ainsi que de leurs experts des secteurs public et privé.

9. À mesure que les nouvelles dispositions organisationnelles prendront forme au cours des mois à venir, le Bureau et le secrétariat de la CEE accorderont la priorité à une plus grande collaboration. Les États membres devraient pouvoir en retirer un bénéfice d'une importance particulière, grâce à un programme renforcé de sensibilisation et de renforcement de capacités. Le programme tirera parti de l'ensemble des connaissances et des compétences disponibles au sein du CEFACT-ONU, comme de celles des secteurs public et privé, et du secrétariat de la CEE.

10. Le dix-huitième forum d'experts du CEFACT-ONU s'est tenu dans le cadre de la nouvelle structure du 19 au 23 septembre. À cette occasion, les premiers pas ont été faits dans la prise en compte d'un large éventail de questions stratégiques et orientées vers les projets, portant sur le programme de travail actuel et futur, ainsi que sur les tâches opérationnelles et de tenue à jour, qui revêtent une importance critique.

11. L'échange de vues a été articulé autour d'un ensemble initial de cinq grands volets du programme à élaborer, sous la conduite des vice-présidents:

- Facilitation du commerce et des transports;
- Chaîne d'approvisionnement;
- Aspects liés aux règlements;
- Aspects sectoriels;
- Méthodologie et technologie.

12. Les secteurs clefs en faveur des activités du CEFACT-ONU comptent aujourd'hui des experts dans de nombreux domaines, dont l'agriculture, la comptabilité et la vérification comptable, les douanes, l'administration publique en ligne, la gestion de l'environnement, les finances et les paiements, l'assurance, les procédures du commerce international, les marchés publics, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, les transports, les voyages et le tourisme. On note également des progrès dans les préparatifs du dix-neuvième forum devant se tenir en Inde et du vingtième forum prévu en Autriche.

13. Grâce à un fichier d'experts, le Bureau peut trouver les personnes disposées à assumer des tâches spécifiques de soutien au programme, par exemple dans le domaine des communications ou dans la tenue à jour des règles EDIFACT-ONU et d'autres bibliothèques de référence. Une autre tâche critique de soutien actuellement en cours est

l'amélioration de la conception du site Web du CEFACT-ONU et de l'information qui y est offerte, notamment en vue de faciliter l'accès aux activités des volets du programme à élaborer et des détails du projet.

14. À partir de l'échange de vues qui a eu lieu lors de la dix-septième plénière et du forum de la dix-huitième, le Bureau a élaboré les points du projet d'ordre du jour de la plénière, devant couvrir un large éventail de thèmes et permettre suffisamment de temps pour un échange de vues entre les délégations. Les questions clefs de procédure seront suivies d'un débat sur les orientations stratégiques.

15. Le Bureau a prévu une journée consacrée aux tables rondes sur les difficultés que rencontrent la facilitation du commerce et les transactions électroniques, devant favoriser une meilleure compréhension des perspectives des représentants des gouvernements et des institutions nationales, régionales et internationales, du secteur privé et des organismes engagés dans l'élaboration et l'application de normes. Le but à atteindre est de situer les choses dans leur contexte à l'heure où la plénière doit entreprendre le programme de travail pour 2012-2013.